

à ses citoyens sécurité et prospérité. En votre qualité de politiques et en tant que gouvernement, nous devons nous laisser guider par la sagesse et la compréhension des Canadiens pour atteindre cet objectif.

• (1130)

Monsieur le Président, je propose donc, appuyée par le député de Restigouche (M. Girard), que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada.

[Français]

À Son Excellence la très honorable Jeanne Sauvé, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, à qui a été décernée la décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

[Traduction]

M. Riis: Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours éloquent de la députée de Capilano (M<sup>me</sup> Collins) et je voudrais maintenant lui poser quelques questions. J'aimerais quelques éclaircissements...

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ferais remarquer au député que, dans les circonstances présentes, il n'est pas d'usage de faire des commentaires ou de poser une question. Le député pourrait-il décider très rapidement s'il désire ou non poursuivre?

M. Riis: Monsieur le Président, je voudrais poser ma question dans l'esprit du Règlement. La tradition veut que nous ne posions pas de questions ni ne fassions de déclarations en pareille occasion puisque c'est normalement un nouveau député qui propose l'Adresse en réponse au discours du trône. Je ferais remarquer que la députée a une certaine expérience. J'espère qu'elle acceptera de répondre maintenant à des questions. Au cas contraire, je suis disposé à me rasseoir.

M. le Président: Je voulais indiquer à la Chambre et au député que ce n'est pas l'usage de poser des questions à ce stade de nos délibérations. Cela dit, le député veut-il revenir sur sa demande?

M. Riis: Monsieur le Président, je sens que la Chambre estime que ma question n'est pas de mise pour le moment. Cependant, je rappelle aux députés qu'il s'agit d'une occasion sans précédent car le discours du trône n'était pas traditionnel. Cependant, compte tenu de la demande je vais m'asseoir et réserver ma question pour une autre fois.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je remercie vivement le député d'avoir pris en considération l'opinion de la Chambre. Je constate que d'autres députés indiquent qu'ils ont fait valoir leur point de vue au député plus franchement que moi.

M. Albert Girard (Restigouche): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre élection, au nom de tous les députés. Pour rendre cet événement encore plus historique, le chef de l'opposition (M. Turner) a révélé qu'il avait voté quatre fois

pour les conservateurs. Le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) a dit l'avoir fait 11 fois. Il a également mentionné que son père avait été conservateur. Par conséquent, monsieur le Président, nous avons déjà été témoins de la merveilleuse influence que vous exercez sur ces deux messieurs.

Des voix: Bravo!

M. Girard: Puisse votre magnétisme opérer sur tous les députés, tout au long de votre mandat de président.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Girard: Aujourd'hui, monsieur le Président, la circonscription fédérale de Restigouche est très honorée. En effet, c'est la première fois qu'un député de cette circonscription a le privilège d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du Trône, et je suis profondément touché par cette marque de confiance.

Le discours du Trône démontre que le gouvernement progressiste conservateur est un gouvernement parfaitement au courant des inégalités régionales et qu'il est prêt à prendre les mesures nécessaires afin de corriger cette situation et améliorer le sort de ces régions concernées.

En ce qui me concerne, le seul plus grand honneur que j'ai eu, ce fut lorsque je fus élu par les gens de Restigouche en septembre 1984.

[Traduction]

Le discours du trône qui ouvrait la première session du Parlement, il y a deux ans, accordait une attention particulière à la réconciliation nationale. L'importance que nous y attachons résulte de notre conviction que le gouvernement fédéral ne peut pas résoudre à lui seul les problèmes du Canada.

En 1984, les Canadiens nous ont dit qu'ils en avaient assez des affrontements et des chamailleries. Ils voulaient que le gouvernement fédéral consulte les gouvernements provinciaux, le patronat et les syndicats unissent leurs efforts pour s'attaquer aux problèmes au lieu de déclarer que le fédéralisme coopératif était mort.

• (1140)

[Français]

En tant que francophone et Canadien, je me réjouis des efforts de notre gouvernement pour obtenir l'adhésion du Québec à la Constitution canadienne et pour rendre la Loi sur les langues officielles conforme à la Charte canadienne des droits et libertés. Mes commettants, monsieur le Président, appuient le premier ministre (M. Mulroney) et le gouvernement dans leurs démarches pour faire du Québec, du Canada français des partenaires essentiels dans une belle expérience qui est la nouvelle fédération canadienne.

Monsieur le Président, le gouvernement dont j'ai le privilège de faire partie a lancé plusieurs initiatives impressionnantes dans le cadre de ses efforts afin de discuter de grandes questions économiques de l'heure. Alors que le gouvernement précédent ne réussissait plus à réunir les représentants des gouvernements des provinces, lors des conférences fédérales-provinciales, le gouvernement progressiste conservateur a rétabli une atmosphère cordiale de collaboration entre les provinces et Ottawa.